

Modification de**L'Offre Publique d'Achat du 27 juin 2005 modifiée au 21 et au 25 juillet 2005 de****Hexagon AB (publ), Stockholm, Suède****sur toutes les actions nominatives aux mains du public de****Leica Geosystems Holdings AG, Balgach, Suisse****d'une valeur nominale de CHF 50 chacune****Prolongation de la Durée de l'Offre jusqu'au 24 août 2005****Actions nominatives**

Numéro de valeur: 1087048 / ISIN :

CH0010870480

Leica Geosystems Holdings AG : Symbole Ticker: LGSN**Banque chargée de l'exécution :** Banque Julius Baer & Cie SA**1. Introduction**

Le 27 juin 2005, Hexagon AB (publ), Stockholm, Suède, («**Hexagon**»), a annoncé formellement une offre publique d'achat (l'«**Hexagon Offre**») portant sur toutes les actions nominatives aux mains du public de Leica Geosystems Holdings AG, Balgach, Suisse («**Leica**»), d'une valeur nominale de CHF 50 chacune (les «**Actions Leica**»). Le 21 juillet, Hexagon a annoncé une modification de l'Offre. En raison de l'incapacité de Leica de publier son rapport trimestriel jusqu'au 29 juillet 2005, la Commission des OPA a requis d'Hexagon le 20 juillet 2005 la prolongation de son Offre de deux jours de bourse jusqu'au 9 août 2005. Hexagon a publié cette prolongation le 25 juillet. Le lancement d'une nouvelle offre concurrente par Edelweiss Holding ApS envers l'actionariat de Leica a été effectué le 28 juillet 2005 (l'«**Offre Edelweiss**»). Conformément aux dispositions pertinentes de l'ordonnance sur les OPA, l'échéance de l'Offre Hexagon est prolongée de plein droit jusqu'à l'échéance de l'Offre Edelweiss (art. 50 al.1 OOPA). La commission des OPA a par son avis du 3 août 2005 demandé à Hexagon la publication de la prolongation.

2. Prolongation de la Durée de l'Offre jusqu'au 24 août 2005

La durée de l'Offre est prolongée jusqu'au 24 août 2005 à 16 h 00 (heure suisse) («**Durée de l'Offre**»). Hexagon se réserve le droit de prolonger la Durée de l'Offre avec l'approbation préalable de la Commission Suisse des OPA. Si l'Offre Hexagon a une suite positive, la Durée de l'Offre sera prolongée d'un délai supplémentaire de 10 jours de bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre («**Délai Supplémentaire**»). Le Délai Supplémentaire s'étendra vraisemblablement du 30 août 2005 au 12 septembre 2005 à 16 h 00 (heure suisse).

3. Publication

La présente modification de l'Offre est publiée dans la «*Neue Zürcher Zeitung*» et dans «*Le Temps*». Elle est également communiquée à Bloomberg et Reuters.

4. Calendrier Indicatif modifié

Fin de la Durée de l'Offre :	24 août 2005*
Publication du résultat intermédiaire provisoire :	25 août 2005*
Publication du résultat intermédiaire définitif :	30 août 2005*
Début du Délai Supplémentaire :	30 août 2005*
Fin du Délai Supplémentaire :	12 septembre 2005*
Publication du résultat final provisoire :	13 septembre 2005*
Publication du résultat final définitif :	16 septembre 2005*
Exécution de l'Offre et date de paiement :	21 septembre 2005*

* Hexagon se réserve le droit de prolonger la Durée de l'Offre avec l'approbation préalable de la Commission Suisse des OPA. Dans un pareil cas, le calendrier sera adapté en conséquence.

5. Renvoi au Prospectus

Sous réserve des indications qui précèdent quant à la prolongation de la Durée de l'Offre, les termes et conditions de l'Offre tels que décrits dans le prospectus de l'Offre Hexagon du 27 juin 2005 et dans les modifications de l'Offre du 21 et du 25 juillet 2005 restent inchangés. Ceci concerne en particulier **les restrictions de vente**, et notamment les restrictions relatives aux **Etats-Unis** et au Royaume-Uni. La présente modification est une partie intégrante du prospectus du l'Offre du 27 juin 2005.

6. Loi applicable et juridiction

Tous les droits et obligations résultant de la présente modification de l'Offre Hexagon sont régis par **le droit suisse**. Tout conflit résultant de ou en connexion avec la présente modification seront soumis à la juridiction exclusive du **Tribunal Commercial du canton de Zurich**, en Suisse.